

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

# MARCHE 2012/02 : CONCEPTION ET IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC  
Monsieur Le Maire  
1 avenue de la Monneraye – BP 24  
44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01 - Fax : 02.40.88.89.97  
Mail : contact@herbignac.com

2- Procédure de passation :

**Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)**

3- Objet de la consultation :

Objet de la consultation :

Conception et impression du bulletin municipal

Type de marché :

Fournitures et services

4- Descriptif :

La Commune d'Herbignac édite :

- Un bulletin municipal d'information en couleur, de 16 à 28 pages, tiré à 2800 exemplaires, trimestriellement
- Un « 4 pages » en couleur, tiré à 2800 exemplaires, zéro à quatre fois par an.

La présente consultation concerne – pour les parutions du présent marché :

- La conception : apport d'éléments iconographiques, maquette et mise en page des éléments remis.
- La réalisation technique : élaboration des Bon à Tirer (BAT), scannage, photogravure et épreuve de Contrôle.
- L'impression du bulletin municipal : couverture et pages intérieures, façonnage et reliure
- La livraison

5-Durée :

Le présent marché, débutant le **1<sup>er</sup> avril 2012**, par la notification du marché et un ordre de service, est conclu pour une année, soit jusqu'au **31 mars 2013**.

Il se renouvellera par période de 12 mois, par reconduction express avant le **31 décembre** de chaque année, sans pouvoir toutefois excéder trois ans.

La dernière échéance du présent marché sera donc le **31 mars 2015**.

6- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Par demande écrite :

Mairie d'Herbignac  
1 avenue de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC  
T : 0240889001 - F : 0240888997  
Mail : [contact@herbignac.com](mailto:contact@herbignac.com)

Ou

Téléchargeable sur le site internet de la commune, sur le profil acheteur :

[www.herbignac-marchés.com](http://www.herbignac-marchés.com)

La seule obligation est l'inscription sur la plateforme Synapse (gratuit)

7- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

**Le mardi 28 février 2012 à 12h.**

Adresses où les offres doivent être transmises :

- Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée – Marché 2011/02: Conception et impression du bulletin municipal – NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
1 avenue de la Monneraye - BP 24  
44410 HERBIGNAC

Ou

- Remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

8- Délai de validité des offres

**90 jours**

9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Renseignement(s) administratif(s) :

Mairie d'Herbignac  
Service Techniques - Mme GUILLOUX  
1 avenue de la Monneraye  
B.P. 24  
44410 HERBIGNAC  
tel: 02.40.88.90.01

Renseignement(s) techniques(s) :

Mairie d'Herbignac  
Mme BRIAND  
1 avenue de la Monneraye  
B.P. 24  
44410 HERBIGNAC  
tel: 02.40.88.90.01

10- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics et doit fournir les renseignements et attestations prévues aux articles 44 à 46 du Code des Marchés Publics.

Pour les capacités techniques :

Une note méthodologique indiquant les moyens humains et l'organisation interne, ainsi que les références de chantiers identiques réalisés au cours des 5 dernières années. Certificat de qualification professionnelle s'il y a.

11- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP.
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre « justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats » ci-dessus.
- les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes pour effectuer les travaux.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 40% sur la valeur technique
- 2) 60% sur le prix

11- Date d'envoi à la publication :

**Le 6 février 2012**